

péricieux de l'Hôtel-de-Ville, il vit entrer dans la cour de la Tête-d'Or deux charrettes chargées de sacs de farine. Il fit aussitôt appeler M. Journet, commandant un poste de vingt-cinq cavaliers, et lui montra le chargement de farine. Journet partit immédiatement avec ses cavaliers, et malgré les balles, les deux charrettes, une heure après, rentraient triomphalement dans la cour de l'Hôtel-de-Ville. Un parent de Claude Péricaud m'a raconté le fait, et il le tenait de M. Journet lui-même, qui était propriétaire et demeurait rue des Quatre-Chapeaux. Ce malheureux Péricaud, victime de la Terreur, fut exécuté sur la place Bellecour.

## XIV.

La valeur de la propriété des hospices, aux Broteaux, s'accroissait dans une progression prodigieuse : nous avons vu plus haut que les deux domaines de la Tête-d'Or et de la Part Dieu furent estimés, en 1763, 200,000 livres; eh bien ! en 1799, la ferme du premier s'élevait à 18,500 francs, celle du second à 21,000, et cependant des masses importantes de terrain avaient été aliénées.

En 1800, les actionnaires du pont Morand, après en avoir obtenu la permission de l'administration des hospices, firent planter des allées d'arbres, dans les différentes rues du plan de distribution des terrains appartenant à l'Hôtel-Dieu.

En 1809, les administrateurs des hospices rétablirent l'usage d'aller faire, en corps, une visite générale des propriétés des Broteaux, et de terminer cette promenade par un dîner dans la ferme de la Tête-d'Or. Cette visite et ce banquet étaient une véritable fête de famille, et avaient pour les administrateurs un charme qui tenait autant à l'agrément de la société qu'à une réunion champêtre. Avant l'aliénation du domaine cet usage était déjà tombé en désuétude, et cela n'a rien d'étonnant. Le quartier avait changé peu à peu; les maisons et les guinguettes l'envahissaient de proche en proche, et c'est de lui qu'on pouvait dire : *quantum mutatus ab illo*. Dès lors le charme de la campagne n'existait plus au même degré.